

Zeitschrift:	Vox Romanica
Herausgeber:	Collegium Romanicum Helvetiorum
Band:	34 (1975)
Artikel:	Système des degrés de comparaison en français contemporain et statut du morphème "le" dans l'expression du superlatif
Autor:	Le Flem, Daniel C.
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-27302

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Système des degrés de comparaison en français contemporain et statut du morphème «le» dans l'expression du superlatif

Outre les abréviations usuelles dans *VRom.*, on trouvera dans cet article les abréviations suivantes:

- | | |
|--|--|
| Damourette-Pichon II | J. Damourette – E. Pichon, <i>Essai de grammaire de la langue française</i> , vol. 2, Paris 1930. |
| Henry, <i>Nombrants</i> | A. Henry, <i>A propos de certains «nombrants» selon B. Pottier</i> , in: <i>Mélanges de linguistique et de philologie offerts à Monseigneur Pierre Gardette</i> , Strasbourg 1966, p. 245–251. |
| Jonas, <i>Systèmes comparatifs</i> | P. Jonas, <i>Les systèmes comparatifs à deux termes en ancien français</i> , Bruxelles 1971 (<i>Travaux de la Faculté de Philosophie et Lettres</i> 45). |
| Moignet, <i>Que comparatif</i> | G. Moignet, <i>La place en système de «que» comparatif</i> , in: <i>The French Language. Studies Presented to L. C. Harmer</i> , London 1970, p. 103–114. |
| Moignet, <i>Exception</i> | G. Moignet, <i>Les signes de l'exception dans l'histoire du français</i> , Genève 1973 (PFR 70). |
| Pottier, <i>Comparatifs et superlatifs</i> | B. Pottier, <i>Comparatifs et superlatifs</i> , <i>Acta Linguistica Hafniensia</i> 9 (1966), 123–129. |
| Pottier, <i>Introduction</i> | B. Pottier, <i>Introduction à l'étude des structures grammaticales fondamentales</i> , Nancy 1962. |
| Pottier, <i>Systématique</i> | B. Pottier, <i>Systématique des éléments de relation</i> , Paris 1962. |
| Valin, <i>Esquisse</i> | R. Valin, <i>Esquisse d'une théorie des degrés de comparaison</i> , <i>Cahiers de linguistique structurale</i> 2, Québec 1952. |

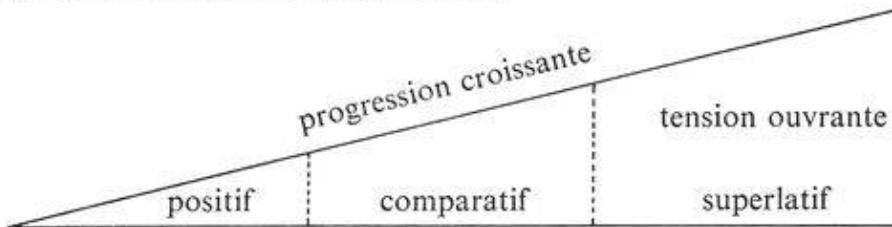
De l'ensemble des adverbes quantitatifs dont une très large majorité expriment des degrés absous d'une qualité adjetivale ou verbale, et que l'on appellera donc *quantitatifs absous*, se détachent *plus – moins – autant – aussi*, *quantitatifs relationnels*, qui constituent les morphèmes du système de la comparaison.

Dans une étude où il se préoccupe de découvrir l'opération mentale sous-jacente, M. Roch Valin déclare:

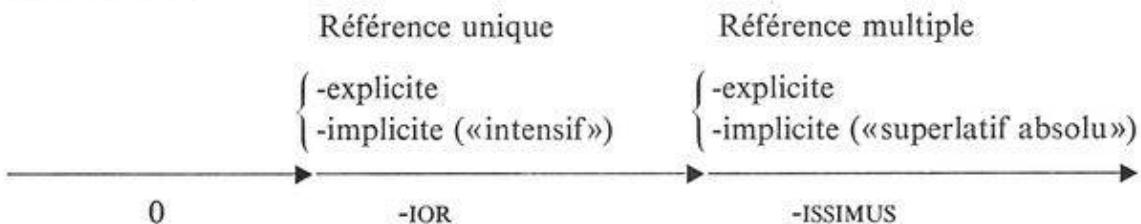
«Le mouvement de pensée que recouvrent les catégories grammaticales du comparatif et du superlatif engendre une *aire sémantique* croissante ou décroissante, et la qualité considérée est vue augmenter ou diminuer à mesure que progresse le mouvement. Entre les divers degrés ainsi établis, il n'y a jamais de solution de continuité. Pour les prendre

dans leur ordre de succession rétrograde, le superlatif marque un *dépassement* du comparatif et ce dernier, un dépassement du positif¹.»

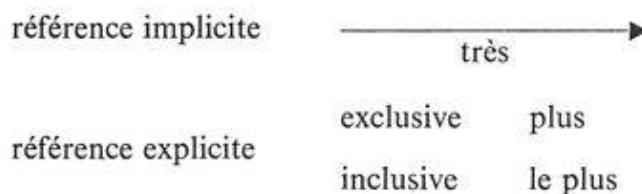
En schéma, pour le comparatif de supériorité:



Donc, une progression ternaire à caractère plus psychique («le système dans les profondeurs de la pensée») que spécifiquement linguistique («le système en *opération*»), dont M. Bernard Pottier a montré que si elle explique de manière satisfaisante la situation du latin où le système comporte un degré neutre et deux degrés de dépassement:



elle disconvient en revanche à l'état du français moderne où ne s'observe plus qu'un seul degré de dépassement avec trois variantes morphologiques – dont deux (*plus/le plus*) sont des variantes combinatoires d'un même morphème – correspondant à trois variations de nature de la référence:



¹ VALIN, *Esquisse*, p. 7. – Pour le comparatif d'infériorité, la progression est décroissante et la tension fermante. On trouvera un examen critique sévère de la théorie de M. VALIN, et des développements apportés ultérieurement par G. MOIGNET dans *Exception*, ch. I, p. 15-72, à propos du mécanisme de la comparaison de supériorité niée, dans l'ouvrage de M. POL JONAS, *Systèmes*, ch. VI, p. 355ss. Les reproches majeurs sont la carence de documentation et l'inaptitude de la théorie à rendre compte des comparaisons de deux qualités attribuées à un même être et du comparatif d'égalité («équatif»). Dans la préface à la réédition récente (1973) de *Exception*, p. 3-7, M. MOIGNET les réfute – imparfaitement – et apporte à VALIN, *Esquisse*, une modification plus importante qu'il ne l'avoue (cf. N 21). Nous ne discuterons pas ici l'aspect «opératif» de VALIN, *Esquisse*, notamment la justification de l'application au comparatif du principe de Gustave Guillaume que «un rapport ne saurait être complet que s'il est parcouru dans les deux sens» et des représentations qui en découlent.

En effet, *Pierre est plus grand que tous les élèves* (exclusion du référenté Pierre) équivaut à *Pierre est le plus grand de tous les élèves* (inclusion du référenté Pierre): à l'opposition quantitative du latin s'est donc substituée en français une opposition qualitative (inclusion/non-inclusion), permettant l'alternance comparatif/superlatif quel que soit le nombre des référents². B. Pottier conclut alors que «La distinction entre comparatifs et superlatifs est inutile, les derniers n'étant qu'une variante des premiers»³.

On complétera immédiatement cette observation en exposant sommairement que, du latin au français, l'évolution s'est faite dans le sens d'une uniformisation et d'une simplification remarquables par le passage d'un système mixte fort complexe, à la fois *morphologique* pour l'expression de la supériorité, opposant des désinences

- a) «spatiales» – régulières (*0, -ior, -issimus*)
 - particulières (*-entior, -entissimus*, superlatifs en *-errimus, -illimus*)
 - et irrégulières (*bonus, melior, optimus*)
- b) «temporelles» – régulières (*-ius, -issime* ou *-errime*)
 - et irrégulières (*bene, melius, optime*)

et *syntagmatique* dans tous les cas impliquant un verbe et pour l'expression dans le plan nominal de l'infériorité (*minus quam, minime*), de l'égalité (*tam quam*) ainsi que de la supériorité avec bon nombre d'adjectifs (*magis pius, maxime pius*), à un système unique, *lexical* et *syntagmatique*, utilisant des morphèmes identiques – adverbes quantitatifs relationnels – pour l'établissement des rapports de comparaison dans le temps et dans l'espace, sauf pour l'égalité (*aussi/autant*), avec exclusion de l'expres-

² Comparer: *Dexterā est validior manuum* et *La droite est la plus forte des deux mains*. Déjà dans DAMOURETTE-PICHON II, No 657, p. 293–94: «Donc, le décommensuratif n'est en somme qu'un accommensuratif notoirement défini». Mais l'inclusion a échappé à l'attention des deux linguistes: «et l'échantil sera constitué par le reste de l'ensemble.»

³ POTTIER, *Comparatifs et superlatifs*, p. 123–29, figures p. 128–29. – Cf. POTTIER, *Systématique* p. 153–55, 165–75; V. BRØNDAL, *Structure et variabilité des systèmes morphologiques*, in: *Essais de linguistique générale*, Copenhague 1943, p. 15–24, p. 20: «En réalité, le système latin à trois termes (du type AB) a été remplacé par un système à deux termes (du type AC). Le positif est resté neutre (A), mais la dualité comparatif-superlatif (B) a cédé à une forme unique et synthétique (C), qui est à la fois comparatif et superlatif»; K. TOGEBY, *Le faible rendement des oppositions phonologiques et grammaticales en français*, *BSL* 48 (1952), 33–39, et A. DAUZAT, *L'expression de l'intensité par la comparaison*, *FM* 13 (1945), 169–186. ALBERT HENRY, *Nombrants*, p. 246 s., conteste justement la terminologie de POTTIER, *Systématique*, (implicite/explicite) qui laisse «d'abord croire qu'il s'agit d'une référence de même nature». Or, *explicite* renvoie à la qualité du référent, et *implicite* à la qualité en soi. M. Henry préfère donc à *référence explicite* *référence extrinsèque*, soit explicite (A est plus grand que B), soit implicite (A est plus grand). Ajoutons que dans *Comparatifs et superlatifs*, p. 127, à propos de l'alternance: *il est plus qu'aimable/il est très aimable*, M. POTTIER introduit une ambiguïté supplémentaire puisque «dans le premier cas, il s'agit d'une référence *explicite* (la notion d'aimable en soi, non liée au référent A) et dans le second cas d'une référence *implicite* (la notion d'aimable rapportée au référent A).» Le même terme «*explicite*» concerne donc tantôt la qualité du référent, tantôt la notion en soi.

sion de la référence unique implicite (l'intensif latin) et – nous nous séparons ici de M. Pottier – de la référence multiple implicite (superlatif absolu), confiée à d'autres «nombrants»: *assez – peu – très*, etc.:

Parties de langue prédicatives

ESPACE

TEMPS



Supériorité:

N1		V – il court <i>plus – le plus</i>
N2	AS – un/le coureur <i>plus – le plus</i> rapide	AV – il court <i>plus – le plus</i> vite

Infériorité:

N1		V – il court <i>moins – le moins</i>
N2	AS – un/le coureur <i>moins – le moins</i> rapide	AV – il court <i>moins – le moins</i> vite

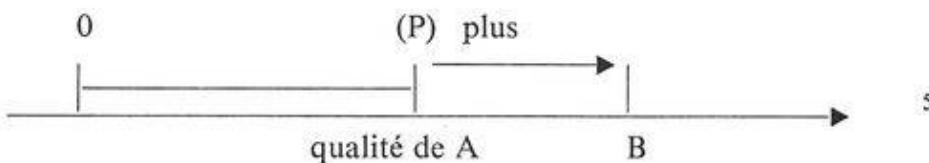
Egalité:

N1		V – il court <i>autant</i>
N2	AS – un coureur <i>aussi</i> rapide	AV – il court <i>aussi</i> vite ⁴

Le modèle binaire à un seul degré de comparaison et trois variantes formelles postulé par Pottier, *Systématique*, pour le français ne résiste pas à l'action conjuguée de trois critiques fondamentales:

¹⁰ Si, en latin, il y a bien, dans l'expression de la supériorité, à la fois dépassement dans l'ordre de l'intensité croissante de la qualité visée (0 – intensif – absolu) – dépassement double figuré par le schème de Valin, *Esquisse* – et dans l'ordre de l'extension des référents (référence unique-multiple), le système français ignore non seulement le second, distinguant seulement la nature de la référence (explicite [extrinsèque] avec inclusion ou exclusion du référé), mais aussi, complètement, le premier: le superlatif n'est pas un dépassement du comparatif, et celui-ci ne peut davantage être regardé comme un dépassement intensif du *positif*, défini comme le «point de départ (...) fourni par le point (P) (= l) de la notion»:

⁴ N = niveau – V = verbe – AS = adjectif de substantif – AV = adjectif de verbe. La disposition adoptée correspond à une conception du système des parties de langue prédicatives différente de celle de GUSTAVE GUILLAUME. L'égalité de niveau de l'*AS* et de l'*AV*, et par là la structure entière, se trouve ici confirmée par le recours à un quantificateur identique. – Les seules reliques de l'état ancien sont les comparatifs synthétiques *meilleur*, *pire* (*pis*), *moindre* dans le plan nominal, et *mieux*, réservé au plan verbal, mais qu'on trouve dans le plan nominal avec des participes adjectivés.

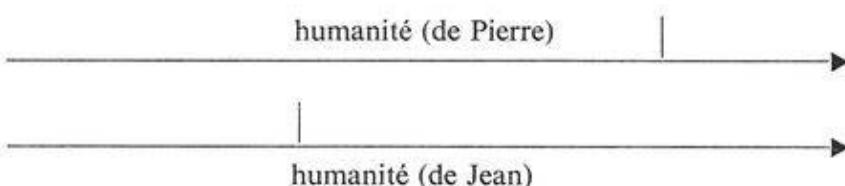


Ainsi, M. A. Henry, tout en approuvant M. B. Pottier dans son assimilation du comparatif et du superlatif relatif⁶, rejette son analyse du comparatif comme le dépassement de ce point limite (P) correspondant à la «substance I» de la notion adjective ou verbale considérée parce que, d'abord:

L'extension I, dans le continu, est une pure vue de l'esprit⁷.

et, surtout, parce que dans *Jean est plus humain que Pierre*:

Ce qui compte, ce n'est pas la graduation de chacune des échelles, mais la position relative des curseurs.



Ne peut-on pas dire en effet:

Pierre, qui est peu humain, est plus humain que Jean.

Le fait se dégage plus nettement encore si l'on songe à des cas comme le suivant:

Pierre est plus humain que beau

où l'on ne peut pas imaginer un mouvement unique, ni «d'humanité en soi», ni de «point P de l'humain»⁸.

⁵ POTTIER, *Systématique*, p. 152–54. – Dans POTTIER, *Comparatifs et superlatifs*, p. 124, le point (P) représente «l'aspect de plénitude de contenu» du positif. Déjà se pressent la discordance entre ces définitions et celle (P = qualité de A) présente dans le schéma. On surprend aussi une inattention de M. Pottier: «dépassement du positif», dans la citation de M. VALIN, est équivoque, mais *positif* et *dépassement* ont été clairement précisés dans le contexte antérieur: le premier comme «un quantum positif [= non nul] (aussi petit ou aussi grand que l'on voudra ou pourra l'imaginer)», le second comme un déplacement «en direction d'une quantité de plus en plus grande (comparatif de supériorité) ou de plus en plus petite (comparatif d'infériorité) selon le cas» (VALIN, *Esquisse*, p. 6).

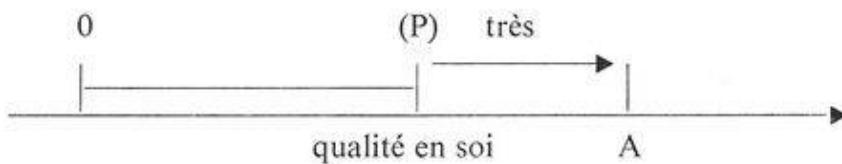
⁶ HENRY, *Nombrants*, p. 247.

⁷ HENRY, *Nombrants*, p. 248. – L'auteur exprime également ses réserves à l'égard du discontinu où 1 correspond à une «limite moyenne subjective» (POTTIER, *Systématique*, p. 174).

⁸ HENRY, *Nombrants*, p. 249–50. Cf. P. Jonas, *Systèmes comparatifs*, p. 368, 373–74 et DAMOURRETTE-PICHON II, No 656, p. 293: «Le répartitoire qui nous occupe consiste en un repérage de quantité par rapport à un terme servant d'échelle de mesure, autrement dit en une commensuration» (aussi No 683, p. 334–335).

On imagine aisément l'embarras que causerait à M. Pottier la représentation graphique de ces exemples où le positif, en soi problématique, est soit plus fort intensivement que le comparatif, soit hors de propos.

2^o La deuxième critique, intimement liée à la première, touche à la pertinence du maintien de la variante formelle TRÈS à côté de PLUS et LE PLUS à l'intérieur du système de la comparaison. La seule justification de ce point de vue réside dans leur origine commune, le point (P) qui paraît convenir aussi bien à la référence explicite (qualité du référent) qu'à la référence implicite (qualité en soi):



Effectivement, M. Pottier estime que:

- (...) *plus* et *très* indiquent tous deux un dépassement de la limite (P) «aimable»; (...). Le mouvement est exactement le même, seule la nature de la référence change. Ce sont donc au fond des variantes combinatoires⁹.
- Quand la référence est implicite, on a le «degré d'intensité» qui n'est qu'un comparatif particulier: «Ce lièvre court très vite» (= plus vite que la normale).
- *Plus* et *très* évoquent un même mouvement de pensée, un dépassement de la notion neutre (...)¹⁰.

alors que les phrases citées par M. Henry, auxquelles on peut adjoindre:

- Pierre, qui est *très humain*, est *moins humain* que Jean
- Pierre, qui est *très peu humain*, est *plus humain* que beau

établissent définitivement le caractère absolument insoutenable de cette affirmation en consacrant l'hétérogénéité de nature des deux référentiels (P) et, par voie de conséquence, des morphèmes (PLUS, MOINS, ... /vs/ TRÈS) qui y prennent appui. On conclura donc que: «le superlatif absolu du français moderne ne doit pas être compris dans l'étude des degrés de commensuration: *Paul est très sage* ne fait appel, en effet, à

⁹ POTTIER, *Systématique*, p. 154, cf. aussi p. 174-175.

¹⁰ POTTIER, *Comparatifs et superlatifs*, p. 127. – M. Pottier cite à l'appui de sa thèse l'alternance (il est *plus* qu'aimable/il est *très aimable*) – déjà mentionnée dans *Systématique*, p. 155 – (voilà un phénomène *très* étrange/voilà un phénomène *plus* qu'étrange).

On prendra garde cependant que:

- a) il ne s'agit plus du même tour (*plus que, plus ... que*)
- b) *plus que* marque bien un dépassement, mais non de la «notion neutre» ou du point (P) = 1: il transporte en dehors, au delà de la substance. Comme le dit M. Henry, «*plus qu'étrange* vise une substance autre que «étrange» dans une sorte de hiérarchie de substances» (*Nombrants*, p. 248).

aucun élément de référence; en d'autres termes, le superlatif absolu ne joue aucun rôle commensuratif¹¹.»

³⁰ Enfin, et c'est sans doute le défaut le plus flagrant, la discussion, peut-être sous l'influence du latin où l'intensif n'existe qu'en supériorité, laisse de côté le *comparatif d'infériorité* qui, dans le cadre de la théorie de M. Pottier, devrait marquer un *recul* à la fois par rapport à (P₁) = qualité en soi (mais: Pierre, qui est *très humain*, l'est *moins* que Jean!) et à (P₂) = qualité du référent, et le *comparatif d'égalité* dont on chercherait en vain en quoi il constitue un dépassement ou un recul par rapport à (P₁) ou (P₂). Il ne coïncide pas pour autant avec le positif, ce qui confirme encore l'incompatibilité de cette limite référentielle avec les comparatifs; à M. Pottier qui considère que dans:

Pierre mange; Pierre est gentil
 Pierre mange autant que Paul
 Pierre est aussi gentil que Jean
 on a Q («quantité, objective ou subjective, de réalisation qu'on accorde au procès») = 1¹².

M. Henry rétorque:

J'avoue ne pas voir ce que cela peut signifier, puisque l'on peut dire: *Pierre, qui est très gentil, est aussi gentil que Jean*, mais non: **Pierre, qui est très gentil, est peu gentil*¹³.

Il apparaît donc bien que l'on ne peut échapper à la nécessité de délimiter dans le groupe des «nombrants» deux classes indépendantes différant par leur extension et le fonctionnement de leurs membres, et pour lesquelles les deux représentations graphiques de M. Pottier se révèlent également inadéquates:

a) la classe très étendue – pour M. Henry «pratiquement infinie»¹⁴ – des nombrants absolus à laquelle a été réintégré TRÈS, susceptibles de se combiner entre eux, et que l'on ne peut raisonnablement articuler sur un axe par rapport à une limite (P) arbitrairement fixée et définie de façon extrêmement floue: «qualité simple» (*Systématique*, p. 143), «substance = 1» (p. 154), «qualité en soi» (id.), «aspect de plénitude de contenu» (*Comparatifs et superlatifs*, p. 124), «notion neutre» (p. 127), «quantité objective ou subjective de réalisation» (*Introduction*, p. 36). Il n'y a en réalité ni dépassement¹⁵ ni rétrogradation, mais intensification croissante, orientée

¹¹ A. HENRY, *Le commensuratif en ancien français et en ancien italien*, R 73 (1952), 1–15; p. 2. – M. Pottier relève à deux reprises la remarque (*Systématique*, p. 153 et *Comparatifs et superlatifs*, p. 129 N 4), mais pour l'écartier, injustement.

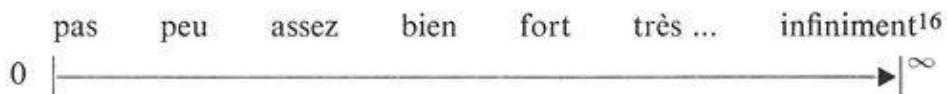
¹² POTTIER, *Introduction*, p. 36.

¹³ HENRY, *Nombrants*, p. 249 N 7.

¹⁴ HENRY, *Nombrants*, p. 249.

¹⁵ JONAS, *Systèmes comparatifs*, p. 366–367: «Très intelligent» traduit une mesure faite par l'esprit: la constatation (...) d'un haut degré d'intelligence; si l'esprit allait au-delà de la notion «intelligent», Pierre serait alors qualifié de «génial», par exemple.

de zéro à l'infini, sur un vecteur dont chaque position, sauf incompatibilité sémantique, est susceptible de quantifier la substance lexicale:



Il semble bien que ce soit ce type de limite (P) que R. Valin, *Esquisse*, p. 8, sous l'influence de l'intensif latin, caractérise comme *la norme* («la moyenne des êtres sous le rapport considéré»), référentiel vague d'un système parallèle ne conservant que les nombrants supérieurs à cette norme et les distribuant, selon leur degré, en comparatifs et superlatifs, dénominations manifestement abusives en l'absence de toute espèce de comparaison:

Pour rendre le comparatif, nous avons: plutôt, assez, trop, passablement, pas mal, etc. Au superlatif, nous nous servons la plupart du temps de *très*, mais nous utilisons aussi toutes sortes d'adverbes à valeur intensive: bien, extrêmement, terriblement, horriblement, fichument, etc.¹⁷

b) une classe fermée et restreinte – «une triade»¹⁸ de nombrants relationnels (*plus – moins – autant/aussi*) – formant un système qui, travaillant sur la dimension verticale, peut s'appliquer, comme il a été vu, à n'importe quel point du champ d'intensité, y compris son origine et son terme:

- Jean, qui n'est *pas du tout* intelligent, l'est encore *plus* que Pierre.
- Paul, qui est *infiniment* intelligent, l'est cependant *moins* que Pierre.

On voit donc que les comparatifs, traitant des quanta de qualités adjectivales (de substantif ou de verbe) ou verbales attachées à une ou plusieurs substances demeurent tout à fait indifférents au degré d'intensité – nul, bas ou élevé – atteint par ces qualités. M. A. Henry distingue deux opérations fondamentales qui séparent radicalement la classe (a) de la classe (b) et n'ont en commun que la «mensuration: *l'immensuration*, «seule mesure de l'intensité», et la *commensuration*, mise en parallèle, confrontation de deux immensurations «implicites par rapport à l'énoncé» et donc, vraisemblablement, sublinguistiques¹⁹.

Cet examen critique permet déjà de dégager un certain nombre de conclusions provisoires:

¹⁶ HENRY, *Nombrants*, p. 249: «La substance occupe tout le champ. Le locuteur peut faire passer sous la toise ci-dessus n'importe quelle substance (compte tenu, naturellement, en discours, des neutralisations lexicales éventuelles).»

¹⁷ VALIN, *Esquisse*, p. 8 N 10. – Cf. JONAS, *Systèmes comparatifs*, p. 360. – A l'espèce «supériorité» devrait répondre l'«infériorité» avec les comparatifs: *peu, assez peu, plutôt que, pauvrement, faiblement*, etc., et les superlatifs, tous analytiques: *fort peu, bien peu, très peu, extrêmement peu*, etc...

¹⁸ HENRY, *Nombrants*, p. 249.

¹⁹ HENRY, *Nombrants*, p. 249.

1. Les théories de M. Valin et de M. Pottier, en raison de leur dépendance plus ou moins étroite à l'égard de l'état latin, disconvient au système français. Le tableau résume les qualités (+) et les défauts (—) de l'une et de l'autre (le signe ± indique une réserve que l'on exposera ultérieurement).

	0	Comparatif	Superlatif
A.-R. Valin	«quantum positif» (non nul)	± déplacement continu vers une quantité de plus en plus grande ou petite	— dépassement intensif du comparatif
B.-B. Pottier	(P) = notion neutre = 1	— dépassement intensif de 1	— pas de dépassement intensif du + comparatif

A. Jusqu'ici, seul le superlatif entendu comme dépassement intensif du comparatif a été réfuté dans le système de M. Valin. Par ailleurs, si nous acceptons momentanément comme point de départ un «quantum positif» variable qui rejoint notre idée de la virtualité de recouplement du champ de la notion en chacun de ses points critiques par l'axe de la comparaison, que signifie, en revanche, que, de ce quantum au comparatif, la «progression est génétique et *continue*»²⁰? Ce sont des quanta discontinus que confronte la pensée comparante et, d'ailleurs, la continuité suppose le maintien d'une qualité unique, or: Pierre est plus *beau* qu'*intelligent*?! D'autre part, le tenseur binaire n'est probablement apte qu'à discuter des variations quantitatives. Enfin, il est tout à fait impossible d'intégrer à l'explication comme à la représentation tensorielle l'«équatif», qu'il mette en cause une (Pierre est aussi *beau* que Jean) ou deux qualités (Pierre est aussi *beau* qu'*intelligent*), puisque ce comparatif ne marque aucune progression quantitative et ne livre pas de superlatif: preuve que les tensions ouvrante et fermante miment non pas l'opération de pensée sous-tendant le système en tant que catégorie grammaticale, mais le sens lexical des morphèmes isolés (*plus/moins*)²¹.

B. Outre une interprétation fautive (positif) et restrictive (dépassement) dans sa lecture de Valin, *Esquisse* (cf. N 5), l'erreur particulière de M. Pottier a été de confondre deux catégories de nombrants et deux référentiels (P), distingués au niveau des signes (qualité en soi/qualité du référent), mais recouvrant en fait un signifié identique. On séparera donc:

²⁰ VALIN, *Esquisse*, p. 6.

²¹ Cf. JONAS, *Systèmes comparatifs*, p. 360. – L'effort d'abstraction consistant à poser un mouvement tensif unique, toujours ouvrant, la pensée s'éloignant vers un plus de «plus» ou un plus de «moins», ne réglerait pas la difficulté de l'équatif. C'est néanmoins le changement que propose M. MOIGNET dans *Exception*, p. 4, 27–28.

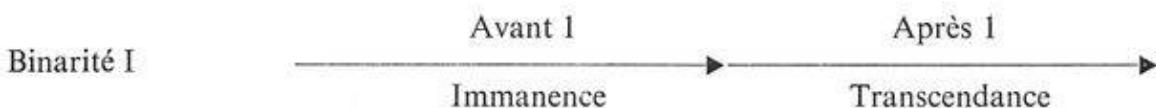
- a) les *absolus* pour lesquels la limite (P), indéterminable objectivement, ne peut être utilisée comme concept opératoire;
 - b) les *relationnels* (comparatifs).
2. A. Les morphèmes du système de la comparaison servent à confronter des quanta résultant d'appréciations dimensionnelles opérées:
- a) sur un même axe qualitatif:
A est plus *jolie* que B.
 - b) sur des axes qualitatifs différents:
A est plus *jolie* qu'²².
- B. Le superlatif ne marque aucun dépassement d'intensité ou d'extensité des référents vis-à-vis du comparatif (exclusion/inclusion du référé).
- C. Le comparatif en tant que genre (catégorie) ne marque aucun dépassement intensif vis-à-vis:
- a) d'un positif chimérique (= 1).
 - b) d'une limite (P) conçue comme le quantum variable de qualité du référent, que seule déborde l'espèce «supériorité», l'espèce «égalité» coïncidant avec elle et l'espèce «infériorité» se situant en deçà.

Il serait à tout le moins étonnant, sinon paradoxalement, qu'au cours de la transition de l'état latin vers l'état français qui voit une simplification considérable des signes et le dénouement d'une synapse embarrassante de signifiés (-IOR/-ISSIMUS sont également des intensifs), la comparaison ait fait total abandon de son caractère systématique.

Apportant au contraire sa contribution à la recherche de cohérence et de congruence internes qui semble animer toute langue, au moins dans sa phase de construction, la comparaison, en se délestant de toute matière lourde par la substitution au dépassement intensif ou extensif d'un dépassement d'un autre ordre, plus subtil, s'est alignée sur le modèle ternaire qui est celui de maints systèmes, dont les plus connus sont ceux de la chronogénèse, de l'incidence, de la personne et, le plus en affinité avec elle sans doute, celui des aspects verbaux: comme eux, elle repose sur un ordre de concevabilité abstraite, de *chronologie notionnelle*, opposant un *avant* et un *après* en une binarité première dont l'un des termes, l'*après* en l'occurrence, se divise ensuite en une binarité seconde: soit un modèle binaire complexe dont l'articulation 1 fera se succéder, pour

²² Cas intermédiaire: *il est plus long que large*, où les deux qualités (lexèmes), appartenant au même «système sémique de la spatialité», ne diffèrent que par l'«articulation sémique» de l'«axe sémique» de l'horizontalité (*perspectivité* vs *latéralité*). Cf. A. J. GREIMAS, *Sémantique structurale*, Paris 1966, p. 32ss.

reprendre les dénominations usuelles en psychomécanique, une *immanence* et une *transcendance*²³. Schématiquement:



En immanence, l'esprit effectue une double immensuration; plus précisément, il pratique sur l'axe représentant la variation d'intensité de la ou des qualité(s) incide(n)tante(s) à une ou à deux substance(s) support(s), nominale(s) ou verbale(s), deux appréciations quantitatives dont les résultats demeurent le plus souvent dans l'implacabilité au niveau de l'énoncé²⁴. Pour la substance nominale par exemple:

$$\begin{array}{ccccccc} - & A & \leftarrow & X_1 & - & B & \leftarrow \\ & - & A & \leftarrow & X_1 & - & A \\ & - & A & \leftarrow & X_1 & - & B \\ & & & & & & \leftarrow \\ & & & & & & Y_2 \\ & & & & & & \end{array}$$

A-B = substances nominales (désignent un être ou un ensemble d'êtres)

X-Y = qualités nominales

1-2 = indices d'intensité

On ne part donc pas, et ceci éclaire notre réticence à l'égard de Valin, *Esquisse*²⁵, d'un quantum, mais de deux quanta de positif.

Cette immensuration est déjà, la visée de discours du locuteur projetant essentiellement une comparaison, une commensuration, elle aussi implicite, dont la transcendance inscrit alors le résultat sous la forme d'un rapport de supériorité (*plus*) d'infériorité (*moins*) ou d'égalité (*aussi-autant*)²⁶: en d'autres mots, la successivité immanence/transcendance calque celle, de nécessité abstraite, de l'opération, à la fois immensurative et commensurative, et de l'inscription de son résultat, et se montre parfaitement compatible avec la situation particulière de l'équatif.

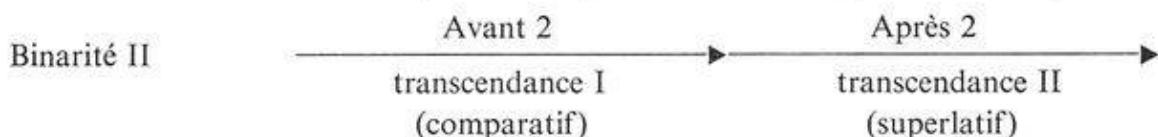
²³ On peut appliquer à cette transformation interne d'un même système ce que G. GUILLAUME disait de la création de systèmes nouveaux, que la langue «en appelle, pour se constituer, à des itérations intérieures qui sont en elle autant de moyens d'appréhender sous un rapport complémentaire nouveau ce qu'elle n'appréhendait point à un degré suffisant sous un rapport ancien déjà existant» (G. GUILLAUME, *La langue est-elle ou n'est-elle pas un système?* in: *Langage et science du langage*, Québec 1964, p. 220–240, citation p. 240).

²⁴ Implicité total: Nous sommes tous deux intelligents, mais tu l'es *plus* que moi. Explicité partiel: Tu es *assez* intelligent, mais je le suis *plus* que toi. Explicité total, exceptionnellement, dans des énoncés «didactiques»: Tu es *assez* intelligent, moi, je suis *très* intelligent, donc je le suis *plus* que toi.

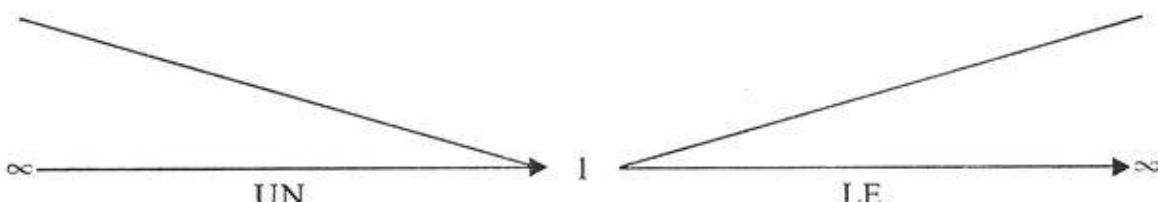
²⁵ Le signe ± dans le tableau p. 148 supra.

²⁶ Après nous être largement inspiré de ses remarques (HENRY, *Nombrants*, p. 249–50. – Cf. JONAS, *Systèmes comparatifs*, p. 369ss.), nous prenons ici, légèrement, nos distances vis-à-vis de M. HENRY qui ferait l'équation: immanence = immensuration, et transcendance = commensuration.

La phase de transcendance se décompose, sauf pour le comparatif d'égalité, en une nouvelle relation AVANT-APRÈS, de la même nature abstraite: une transcendance 1 et une transcendance 2 correspondant respectivement au comparatif et au superlatif:



Le fait révélateur réside dans la présence dans le signifiant du superlatif du morphème LE (LA, LES), qui constitue également un fait à expliquer. Extérieurement, en tant que signes, et abstraction faite de leur comportement divergent, ce sont des articles définis. Or, on sait que le psychomécanisme de la catégorie de l'article,²⁷ destiné à régler l'extensité du substantif de discours et dont nous reproduisons le schème simplifié:



est formé de deux cinétismes en prolongement, l'un anti-extensif, orienté de l'infini à un, inhérent à l'article UN, l'autre extensif, orienté de un à l'infini, inhérent à l'article LE, et d'autre part, qu'à cet ordre de consécution répond celui de l'amémoriel, évoquant le non déjà connu, une impression d'après, et du mémoriel, rappelant le déjà connu, évoquant une impression d'avant:

(...) l'article LE est seul mémoriel, du fait qu'il appartient à une tension centrifuge ayant derrière elle – et donc dans la mémoire – sa position de référence; tandis que l'article UN est spécifiquement (...) anti-mémoriel, du fait qu'il appartient à une tension centripète qui a (...) devant elle, hors mémoire par conséquent, sa position de référence²⁷.

La position occupée par LE dans le système de l'article suscite deux hypothèses concurrentes quant à sa signification à l'intérieur du superlatif. La première, qui attribuerait à LE la traduction d'une intensité plus grande par un glissement de l'extensif à l'intensif du signifié de la tension ouvrante dont il est le signe, ne peut être prise en considération puisqu'il a été établi que comparatif et superlatif ne se différenciaient pas sous cet angle. Une analogie plus sûre entre le système de l'article et celui des degrés de comparaison est que le superlatif représente, au fond, un comparatif mémoriel, un stade nécessairement ultérieur, idéalement, dans l'appréhension d'un résultat identique, postériorité dont l'opposition exclusion/inclusion justement relevée par M. Pottier n'est simplement que le corollaire obligé.

²⁷ G. GUILLAUME, *La question de l'article*, in: *Langage et science du langage*, Québec 1964, p. 157–166, citation p. 164.

Dans un premier temps, le repérage commensuratif dégage, selon le cas, une relation de supériorité ou d'infériorité: le supérieur ou l'inférieur ainsi identifié, du fait qu'il est pour elle du nouvellement connu, n'a pas encore acquis aux yeux de la pensée une assise suffisamment solide. Comme l'article **UN** avec lequel, symptôme convergent, il se combine pratiquement toujours lorsque la comparaison porte sur une qualité nominale, il a son référentiel devant lui, en perspective, il ne s'affirme que par ce contraste avec un contexte verbal antécédent ou conséquent qui lui confère une existence positive. Quel que soit le nombre de substances en jeu, la formule sera invariablement:

q vs (Q-q) (exclusion du référent).

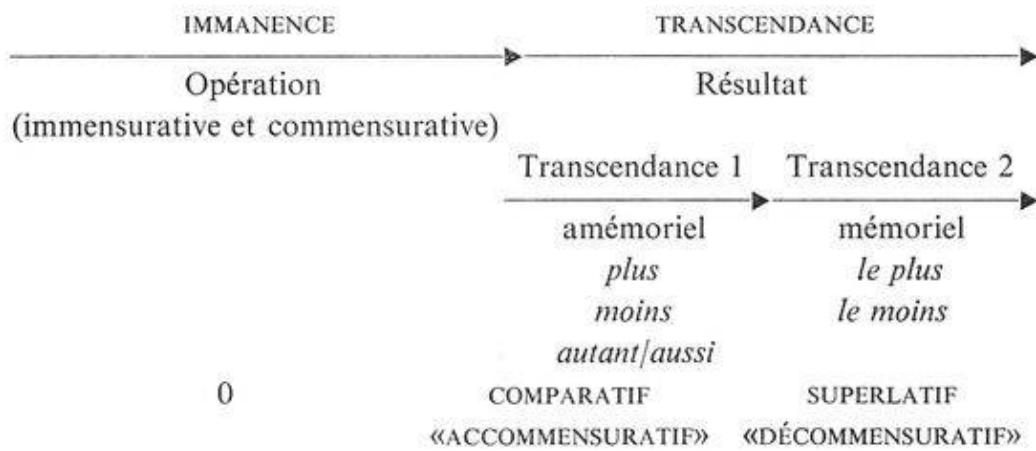
Dans un second temps, délié de la confrontation qui lui a donné son être, son référentiel dépassé et gardé en mémoire, il peut faire l'objet d'une désignation indépendante qui l'isole dans l'ensemble dont il fait partie, le superlatif exploitant fort à propos la valeur anaphorique de l'article **LE**. La référence est alors inclusive²⁸:

q vs Q

En résumé, toutes choses étant non égales par ailleurs – système morphologique d'extensité/système syntagmatique de comparaison –, de même que l'article **LE** est un après de concevabilité de l'article **UN**, le superlatif est lui aussi un après, donc un dépassement, du comparatif:



Le système entier peut se figurer ainsi:



²⁸ Le sens des éléments introducteurs du second membre corrobore cette hypothèse: **QUE** est un «mot qui pose», un nominalisateur de phrase qui regarde vers l'après, **DE** marque un mouvement d'éloignement à partir d'une limite. – Cf. G. MOIGNET, *Que comparatif*. – Tout ceci en langue bien entendu. Le discours, banal ou littéraire, peut brûler les étapes, employant **LE** ou le superlatif sans explicitation de la position antérieure, ou encore les inverser, sans mettre aucunement en cause l'ordre systématique.

Sa particularité – sa faiblesse – est de comporter un vide, l'espace d'immanence n'étant couvert par aucun signifiant. L'immensuration, cependant, est assurée par les nombrants absous: rien ne s'oppose donc à les voir occuper la phase I du système, toujours dépassée par la visée comparative qui actualise seulement la phase de transcendance. La terminologie d'origine lexicale – absous/relationnels – se double alors d'un couple fondé sur la position systématique:

Nombrants d'immanence / Nombrants de transcendance²⁹

Reste la délicate question de la nature de LE dans l'expression du superlatif. La tradition s'accorde presque unanimement à y voir un article, ou encore un pronom, ce que n'infirme pas son fonctionnement dans la série nominale où les réalisations sont:

A. ART + NR + AS + SUB: la plus jolie fille

R 1: convient aux adjectifs des classes P1, P1 = P2, P1 ≠ P2
exclut les adjectifs des classes P2, P1 ≠ P2³⁰

R 2: au lieu de ART, le possessif: *sa* plus grande joie

le démonstratif: *ce* plus grand joueur du club espagnol...

R 3: ART = exceptionnellement UN: «Car il y a toujours *une* plus belle personne de Paris» (Damourette-Pichon II, No 660, p. 302).
= 0: C'est là que les phoques vivent en plus grand nombre.

B. ART 1 + SUB + ART 2 + NR + AS: la fille la plus jolie

R 1: convient aux adjectifs des classes P1, P2, P1 = P2, P1 ≠ P2
exclut la classe P1 ≠ P2.

R 2: au lieu de ART 1, le possessif: *son* désir le plus fou
le démonstratif: *ces* joies les plus vives...

R 3: ART 1 = UN: elle lui fit *un* sourire le plus doux
= 0: «(...) un pays fertile en praticiens politiques les plus puissants, les plus pénétrants» (Damourette-Pichon II, No 681, p. 333).

Ces structures adoptent toutes les fonctions substantivales acquises par incidence immédiate (sujet-objet-attribut) ou médiate (prépositionnelle), soit sous leur forme pleine, soit sous la forme réduite de A:

²⁹ JONAS, *Systèmes comparatifs*, p. 374, fait la même objection, mais curieusement, au niveau du discours: «(...) aucun signe ne traduisant *dans la structure* ces deux immensurations (...). La réfutation: «(...) la structure n'a pas à traduire d'une manière explicite cette première opération de pensée, car ce ne sont pas les résultats de cette opération qui importent, mais le résultat de la confrontation des données fournies par cette opération» est sans portée pour le système de langue, et en soi superflue puisque le discours n'actualise qu'une position systématique.

³⁰ P 1/P 2: antéposition / postposition.

= / ≠: identité / non-identité du sens global résultant.

ART + NR + AS: la plus jolie s'avança vers moi

R 1: la réduction n'implique pas la substantivation de AS. «Jolie» demeure un adjectif, directement incident au support ART représentant le substantif. Mais elle est possible:

«*Le plus difficile* reste à faire, et je vais rêver à *ce plus difficile*» (A. Dumas père, cité par Damourette-Pichon II, No 682, p. 334³¹).

R 2: l'opposition des classes adjectivales est alors neutralisée, sa réintroduction, si le sens l'exige, se faisant par le biais du référentiel:

Le plus faux des *faux* raisonnements.

Ainsi M. Pottier, écartant l'idée de H. Frei d'un «écrasement» de deux LE dans A (*le «de plus» grand arbre*), voit dans B une «reprise pronominale» et conclut:

Nous considérons *le plus* (...) comme l'association *de discours* d'un substitut nominal et d'un nombrant³².

Cette position se défend toutefois fort mal dans le plan temporel où l'on conçoit difficilement la présence d'un «substitut nominal» dans la locution adverbiale *le plus – le moins* incidente à un verbe ou à un adjectif de verbe, mais aussi dans le plan spatial lorsque la même locution s'applique à un adjectif de substantif:

1^o généralement en fonction d'attribut:

- du sujet: l'amie dont elle était *le plus sûre* l'a déçue
- de l'objet: «(...) celles des imaginations de mon enfance que j'avais trouvé *le plus belles* et cru *le plus* inaccessibles» (M. Proust, cité par Damourette-Pichon II, No 695, p. 354).

2^o rarement en fonction d'épithète:

- «De là une spontanéité, une vivacité de sentiments qui mettaient en lumière l'esprit et le cœur *le plus délicats*» (H. Bordeaux, cité par Damourette-Pichon II, No 695, p. 354).
- «(...) car il n'est pas séparable de sa personnalité *le plus intime*» (M. Proust, cité par Damourette-Pichon II, No 695, p. 354; cf. p. 333).

R: le cas spécial de l'adjectif de substantif précédé d'un adjectif de verbe en *-ment* par un transfert Temps → Espace nécessite une distinction entre les types:

- a) [le plus → AV] AS: le superlatif concerne exclusivement l'adjectif de verbe, ce que vérifie la possibilité d'inversion:

³¹ Le critère de transcatégorisation retenu est le suivant: il y a substantivation si la catégorisation grammaticale de l'adjectif est déterminée par rapport à la notion adjectivale, et non par rapport à un extérieur. Comparer: «Tes poissons sont jolis, *le vert* surtout» et «*Le vert* est une couleur douce.» Il ne joue évidemment que si l'on admet que l'article est fondamentalement un support. Sinon, la substantivation est inévitable.

³² POTTIER, *Systématique*, p. 169. – H. FREI, *ZRPh.* 64 (1944), 152. A noter que s'il y a bien système, l'association est d'abord de langue.

Ils cherchent la solution *le plus* rapidement applicable.

et b) le plus → [AV→AS]: le superlatif a pour support l'adjectif de substantif qui a déjà reçu l'apport de l'adjectif de verbe:

Elle prit la pose *le plus délicieusement féminine* qu'elle pouvait.

Seul le type b, dont nous n'avons pas trouvé d'attestation, peut être rangé sous 20³³.

L'hypothèse «pronominale» ne pouvant décidément être maintenue, une solution de rechange plutôt acrobatique consisterait à envisager *le plus* comme un syntagme substantival obtenu par incidence du NR, soit directement, soit, plus vraisemblablement, après substantivation, à l'article LE et exerçant à l'égard du verbe, de l'adjectif de verbe et de l'adjectif de substantif une fonction adverbiale. Cette série peu économique de «transformations», aboutissant à un syntagme LE + NR de constitution sensiblement différente, paraît bien improbable³⁴.

Nous suggérons de reprendre l'entier du problème et de partir de l'observation essentielle que la structure ART + NR + AS + SUB n'exprime pas nécessairement le superlatif, notamment lorsque l'extension singulière d'un nom propre bloque la désomption, directement:

Madame X fit son entrée. La *plus jolie* Madame Y la suivit.
ou indirectement:

Madame X était séduisante, mais la *plus radieuse* beauté de Madame Y fit sensation.

ou lorsque la commensuration est manifestée contextuellement:

La jolie passe à X et le *plus joli* but qui en résultait...

La construction étant identique à celle d'un superlatif véritable:

(...) et *le plus joli* but du match qui en résultait...³⁵

³³ LA se trouve plus fréquemment en a et surtout en b. DAMOURETTE-PICHON II, No 686, p. 338/39, confondent a et b, mais fournissent un exemple précieux de type b: «La Champmeslé m'a paru *la plus miraculeusement bonne* comédienne que j'aie jamais vue.» En effet, c'est le fait que le support soit composé qui interdit l'apparition du comparatif synthétique *meilleure* (No 694, p. 347). L'objection que l'exemple b ressortit à tombe si l'adverbe n'est pas quantifiable: Imaginez la femme le plus physiquement faible possible.

³⁴ DAMOURETTE-PICHON II, No 692, p. 343/44, suggèrent sans trop y croire une explication plus compliquée encore, partant de *plus de* en emploi substantif, et préfèrent en fin de compte l'idée de instruments «figés dans une invariabilité affonctive». Au résultat, l'article porte tantôt sur le substantif ou l'adjectif substantivé, tantôt sur *plus*. (No 695, p. 349 et No 681, p. 333).

³⁵ Pour DAMOURETTE-PICHON II, No 661, p. 301–304, le caractère «restrictif» de l'adjectif antéposé entraînerait toujours une décommensuration: *jolie* serait «pictif» d'un côté et «restrictif» de l'autre? Cette distinction «restrictif/pictif» est artificielle; elle n'est pas attachée à l'adjectif en soi, mais découle d'une impression globale liée à un envisagement du discours du point de vue de la réception. Du point de vue du locuteur, c'est le jeu de l'article seul qui restreint la généralité extensive du substantif.

il nous paraît plausible d'attribuer la responsabilité du sens décommensuratif à une exploitation particulière du signifié de LE: d'une part l'article normal, assurant la transition de l'extension de langue du substantif à son extensité de discours, ici minimale; d'autre part un article actualisant la même extensité minimale par référence, non à l'extension de langue du substantif, mais à un ensemble d'étendue variable ($2 \rightarrow \infty$) où il se trouve compris, rappelant anaphoriquement une position prééminente en plus ou en moins dans une accommensuration antérieure systématiquement, ou, plus exactement, comme forme de substantif, la substance support de la qualité occupant cette position. Ces deux valeurs se trouvent nettement discriminées dans la structure B où ART 1 fixe l'extensité nominale tandis que ART 2 assume une fonction mémorielle spécifique; lui absent, le tour ne signifie plus que l'accommensuration:

le témoignage *le plus* récent/le témoignage *plus* récent.

La désignation du degré de la qualité par le truchement de son support se fait même

¹⁰ lorsque le référentiel *possible* indique clairement que la mesure d'intensité prend pour repères les limites inférieure ou supérieure de la qualité, l'esprit affectant des substances à tous les points critiques du champ: J'imaginais la réception *la plus brillante possible*.

²⁰ ou lorsque la substance est unique, par réintroduction d'un discontinu fictif dans le continu: C'est auprès de lui qu'elle se sentait *la plus* heureuse.

Dans ces deux cas, l'alternance LA/LE est permise, mais il faut noter que, en ¹⁰, le groupe LE + NR + AS bascule alors de la fonction épithète à la fonction attribut: l'imagination ne porte plus sur une quelconque réception brillante, mais sur le caractère brillant d'une réception donnée; la substance est donc unique et on rejoint le cas ²⁰, avec alternance³⁶.

D'autre part, il arrive que des particularités de construction l'imposent là où, la substance étant multiple, elle est le plus inattendue. Dans cet exemple de Lautréamont:

«Souvent je me suis demandé quelle chose était *le plus* facile à connaître (...)» (Damourette-Pichon II, No 695, p. 354).

elle est due au complément quasi-nominal (cf.: la chose connaissable *le plus* facilement).

Plus étonnamment encore, toujours avec une substance multiple, la variabilité est exclue, soit parce que seul LE peut assurer une communication univoque, non ambiguë:

«L'insuffisance mitrale est celle, parmi les affections cardiaques, dans laquelle la période de compensation est *le plus* courte» (= en regard des autres affections) (Damourette-Pichon II, No 695, p. 350).

³⁶ DAMOURETTE-PICHON II, No 669, 2⁰, p. 317, et No 695, p. 347–356.

soit en raison d'un trait syntaxique; à côté de: «C'était l'Assemblée qui était *le/la plus* favorable à Bonaparte», on dira sans alternance, avec antéposition du pronom personnel:

«Non seulement Bonaparte n'avait pu convaincre celle des Assemblées qui lui était *le plus* favorable (...)» (J. Bainville, cité par Damourette-Pichon II, No 695, p. 354)³⁷.

La tendance qui se dégage est la très nette priorité accordée à la substance. Le doublet variable LE/LA, à quelques exceptions près motivées par le sens ou la construction, convient à toutes les situations. L'alternance avec LE n'apparaît que si l'impression d'intensité est sentie pouvoir l'emporter. Exclue de la structure A, rare dans la structure B (Bordeaux, Proust), on la trouve parfois, lorsque la substance est multiple, avec l'attribut du sujet dans certaines conditions constructives (Lautréamont) et avec l'attribut de l'objet (Proust), pourvu que le référentiel ne dépende pas du groupe ART + NR + AS. Sa fréquence n'est vraiment élevée qu'avec l'attribut d'une substance unique sujet ou objet, quoique toujours inférieure à celle de LE/LA.

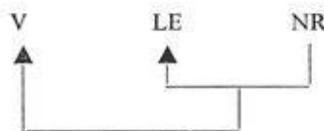
Quant à la genèse de ce LE, composant exclusif du décommensuratif du verbe et de l'adjectif de verbe, elle résulte à notre avis d'un traitement par évidement, par subduction, du signifié de l'article dans tous les cas où l'évocation de la substance est gênante sémantiquement, subordonnée à l'expression du degré d'intensité de la qualité nominale ou, pour l'entier du plan du temps, simplement impossible par les moyens dont on dispose³⁸. De la représentation d'une substance attachée à une position, le morphème LE en arrive à ne plus proposer qu'une représentation de cette position elle-même, ce qui entraîne l'invariabilité.

Un rapide examen de la hiérarchie des incidences et de leur direction permettra de mieux saisir la séquence des étapes franchies. On partira pour cela du superlatif verbal V + LE + NR. Comme le verbe, du fait de son incidence externe de premier degré, est apport au sujet et que LE conserve apparemment son rôle de support (*le plus possible, le plus que je peux*)³⁹, une seule possibilité subsiste, que nous schématiserons:

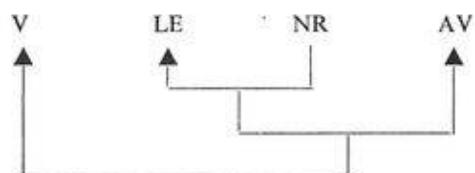
³⁷ Dans le cas de l'adjectif attribut, il est souvent délicat de décider si l'incidence de *le plus* est adjectivale ou verbale. La prononciation (*plüs/plü*) ne fait le départ que si la désambiguisation est indispensable: «Les jours où Marthe se prétendait *le plus* malade, elle exigeait de sortir» (RADIGUET, cité par DAMOURETTE-PICHON II, p. 350).

³⁸ DAMOURETTE-PICHON II, No 695, p. 350-51 N 4, signalent dans le langage peu soutenu, la variation de l'article dans des décommensurations inter-substantielles verbales et adverbiales: C'est elle qui a *la plus* maigri. – C'est elle qui se lève *la plus* tard.

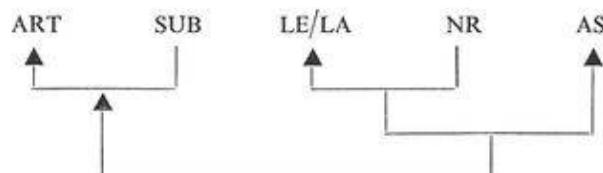
³⁹ Ce QUE nominalisateur semble plus près du relatif que le QUE du comparatif étudié par M. Moignet dans *Que comparatif*: comme lui, il intègre non seulement la phrase nominalisée, mais représente aussi la sémantise notionnelle de l'antécédent. A ce titre, il devrait occuper dans le système une position en deçà de la limite de tension 1.



Le nombrant relationnel est incident à LE et le syntagme formé est incident au verbe.
Pour l'adjectif de verbe:



La structure B du plan nominal fonctionne selon nous de la même manière:

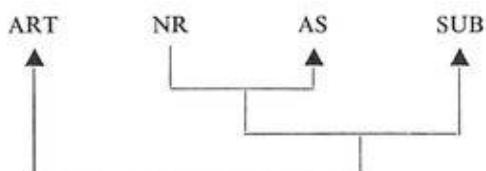


Cette interprétation peut surprendre au premier abord, mais il importe de remarquer que la conception inverse qui ferait de LE/LA le support de NR + AS mettrait en présence deux syntagmes nominaux dont le second – qui a perdu sa capacité d'expansion et où LE n'est pas substituable par un possessif ou un démonstratif – serait incident au premier sans pause et sans intervention d'une préposition, situation qui, en français moderne, ne s'observe plus qu'avec le nom propre:

Alexandre le Bienheureux – Astérix le Gaulois, etc.

Cette impasse constraint à refuser à LE/LA la valeur d'article ou de «substitut nominal»: c'est au fond un morphème identique au LE du versant «Temps», à l'invariabilité près⁴⁰.

Enfin, la structure A se comporte pratiquement comme un syntagme nominal avec adjectif antéposé, avec la réserve faite plus haut (p. 155–156):



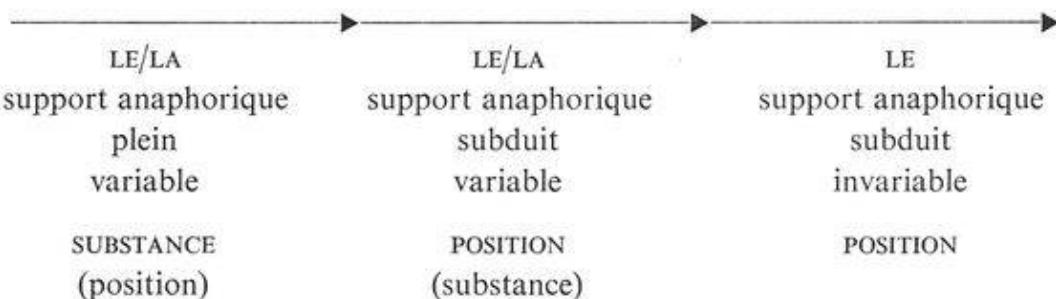
⁴⁰ DAMOURETTE-PICHON II, No 679, p. 329, relèvent l'existence en ancien français de la construction *la fille la belle*; c'est d'elle que, selon eux, dériverait l'actuelle structure B. Deux faits, l'un d'ordre historique, l'autre d'ordre systématique, plaident en faveur d'une génération indépendante:

- a) cette construction disparaît précocement de la langue, alors que les superlatifs nominal postposé et verbal sans support persistent tardivement, jusqu'à l'apparition parallèle de l'anaphorique.
- b) son influence, plausible dans le plan nominal, est peu vraisemblable dans le plan verbal (verbe et adjectif de verbe).

En résumé, l'histoire du morphème **LE** dans l'expression du superlatif est celle d'une dématérialisation du signifié de l'article dont on peut suivre historiquement la progression :

- stade 1: l'article plein, support du substantif dont il est la forme vidée de matière, signe d'une extensité minimale, représentant anaphoriquement une substance liée à une position dans une accommensuration qualitative.
- stade 2: support subduit du nombrant relationnel, représentant une position accommensurative avec évocation de la substance.
- stade 3: support subduit du nombrant relationnel représentant la position sans évocation de substance, et donc invariable.

Figurativement:



Nous formulons brièvement les conclusions essentielles de ce travail :

- 1⁰ Le système des degrés de comparaison du français moderne est un système ternaire basé sur une chronologie de raison, dont la transcendance oppose un comparatif amémoriel et un superlatif mémoriel.
- 2⁰ La nature du morphème **LE** dans l'expression du superlatif est complexe. Pratiquement équivalent à un article au départ, il se subduit progressivement – génétiquement (diachronie) et cinétiquement (synchronie) – pour former avec le nombrant relationnel un pur instrument de décommensuration, anaphorique encore lié à la substance dans un premier temps, puis, dans un second temps, complètement dégagé d'elle.

Québec

Daniel C. Le Flem